

Saint-Ouen-sur-Seine, le 13/03/2025

LA FORÊT RÉGIONALE DE LA ROCHE-GUYON

NOTE DE PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT 2023 - 2042

Le contexte

La forêt régionale de la Roche-Guyon est un massif de 351 ha, propriété de la Région Ile-de-France depuis 1987. Elle se situe en milieu rural, à environ 70 km au Nord-Ouest de Paris, à la limite avec la Normandie et à une quinzaine de kilomètres au Nord de Mantes-la-Jolie. Elle domine le méandre de Moisson, sur la rive droite de la Seine.

Gérée par Ile-de-France Nature (nom d'usager de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France) en partenariat avec l'Office National des Forêts, l'ancien et premier document d'aménagement de la forêt a été suivi de 2002 à 2021.

Les principaux enjeux de la forêt

Enjeux pour l'accueil du public : L'ensemble du massif se trouve en site inscrit du Vexin français (arrêté du 19 juin 1972), pour partie sur le site classé de la Vallée de l'Epte et constitue sur le flanc sud un motif paysager remarquable accompagnant les monuments historiques à proximité : le Château de la Roche-Guyon ou encore l'église de Vétheuil. La présence d'un arboretum et de plusieurs carrières est également à noter. La forêt est en outre assez peu fréquentée.

Enjeux pour la préservation de la biodiversité : Concernée par deux Zones Spéciales de Conservation et par une ZNIEFF de type I, le massif a un certain nombre de milieux écologiques d'intérêt fort : une avifaune diversifiée, une présence de reptiles sur les lisières, une grande variété de chiroptères dont des espèces rares en Ile-de-France, des habitats ouverts ou semi ouverts. Assez peu de mares ou milieux humides autres sont présents sur la forêt.

Enjeux pour le renouvellement de la forêt : Les enjeux sont plus ou moins forts en fonction de la fertilité des sols et de la qualité des peuplements actuels. Le relief est également une composante à prendre en compte. Le chêne est largement majoritaire mais une belle diversité d'essence est déjà visible : tilleul, charme, hêtre, frênes...

La desserte est plutôt en bonne état bien qu'à certains endroits elle nécessite d'être renforcée.

Les principales contraintes ayant un impact sur la gestion de la forêt

Les essences sont pour la plupart relativement bien adaptées aux conditions locales bien que cela soit moins le cas sur les sols les plus superficiels. Le frêne et le hêtre, essences d'accompagnement très représentées, sont en régression du fait des conditions estivales de

plus en plus difficiles et de la maladie de la chalarose (sur une faible surface). Avec le changement climatique, les peuplements deviennent plus vulnérables.

Le renouvellement n'est pas acquis avec une faible installation du semis de chêne. Les perches sont certes présentes en nombre suffisant sur la moitié des surfaces, avec un mélange d'essence acquis, mais il conviendra d'appuyer le développement du chêne soumis à forte concurrence.

Une grande partie de la forêt est concernée par une forte sensibilité des sols au tassement.

Bilan de l'application de l'aménagement précédent :

Au cours de l'aménagement précédents, des reports de coupes ont conduits à un volume récolté bien inférieur aux prévisions, malgré une dynamisation sur les 5 dernières années.

Principaux objectifs de l'aménagement forestier :

- 1. Conserver le niveau actuel d'accueil du public**
- 2. Engager le changement de gestion vers la sylviculture mixte à couvert continu**

Pour atteindre ces objectifs, le programme prévoit :

Pour les coupes : Sur une période de 20 ans, chaque parcelle sera parcourue par une coupe en futaie irrégulière (rotation de 8 à 10ans en fonction des parcelles) à l'exception des dernières coupes définitives, reste de l'ancienne gestion, qui seront réalisées. Le chêne sera considéré comme essence objectif pour la majorité de la forêt et dans certains cas le tilleul.

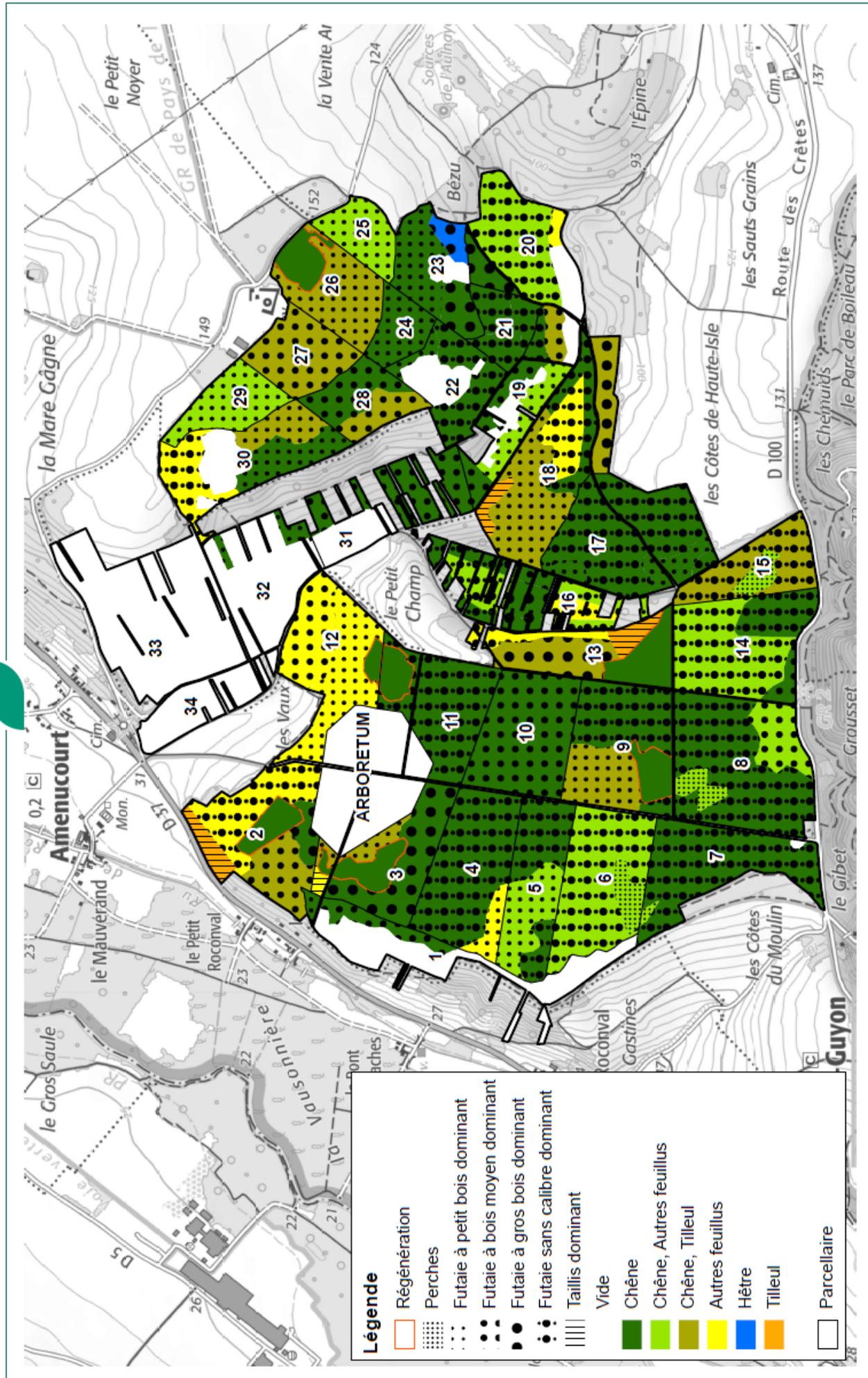
Pour les travaux : Les principaux travaux à effectuer concerneront les semis, toutes essences, et leur préservation contre la végétation ligneuse concurrentielle. Ponctuellement il sera nécessaire d'intervenir dans les perches pour assurer le renouvellement et particulièrement celui du chêne.

Engagements en faveur de la biodiversité : Le réseau d'ilots de vieux bois a été revu pour préserver des peuplements plus fonctionnels. Les fruticées seront également laissées en libre évolution. Les milieux ouverts seront entretenus en gestion différenciée et les mares et autres milieux humides seront préservés lors des chantiers et restaurés si besoin.

Il est prévu de conserver les bois morts et de maintenir de manière disséminée des arbres à valeurs biologique élevée (arbres à dendromicrohabitats).

Forêt régionale de LA ROCHE-GUYON

CARTE - 8 : Peuplements



Forêt régionale de LA ROCHE-GUYON
CARTE - 16 : Aménagement

1:11 000
 Mètres
 0 200 400
 Carte réalisée en septembre 2022

